



N'IMPORTE QUI PEUT TOMBER

Évitez que cela vous arrive

Sécurité des médicaments

Les médicaments tendent à avoir un effet plus fort sur les gens au fur et à mesure qu'ils prennent de l'âge. Chez les adultes plus âgés, plus grand est le nombre de médicaments pris, plus grand est le risque de chute. C'est la raison pour laquelle tous les adultes plus âgés devraient prendre rendez-vous chaque année pour passer en revue les médicaments qu'ils prennent. L'examen des médicaments est particulièrement important chez les adultes plus âgés qui prennent plusieurs médicaments, produits en vente libre, produits naturels ou vitamines.

Qu'est-ce qu'un examen des médicaments?

Un examen des médicaments signifie qu'un professionnel de la santé qualifié passe en revue chaque ordonnance, médicament, produit ou vitamine que vous prenez pour veiller à ce que chaque produit soit utilisé de façon appropriée et que ses avantages l'emportent sur les risques. Vous pouvez prendre rendez-vous pour un examen de vos médicaments avec votre pharmacien, votre médecin ou votre infirmière praticienne. Ces personnes examineront les médicaments que vous prenez afin de veiller à ce qu'ils vous aident à bien vivre.

LES CHUTES NE FONT PAS PARTIE DU PROCESSUS NORMAL DE VIEILLISSEMENT.

Si vous avez fait une chute, assurez-vous d'en faire part à votre fournisseur de soins de santé.



Pour tirer le maximum de l'examen de vos médicaments :

- Placez les médicaments, vitamines, suppléments alimentaires, onguents et crèmes que vous utilisez dans un sac. Donnez le sac à la personne qui effectue l'examen.
- Mentionnez à cette personne tout changement à vos antécédents médicaux et tout effet secondaire de médicaments.
- Pour vous assurer de bien comprendre ce qui est dit, faites-vous accompagner au rendez-vous ou prenez des notes.
- La consommation d'alcool peut agir sur le fonctionnement de certains médicaments. Demandez à la personne qui effectue l'examen comment la consommation d'alcool peut avoir une incidence sur les médicaments que vous prenez.

Conseils à propos de vos médicaments

- Assurez-vous de bien comprendre tous vos médicaments avant de les prendre : sachez la raison pour laquelle vous devez prendre un médicament, la dose et l'horaire recommandés (posologie) et les effets secondaires possibles.
- Si l'un de vos médicaments vous donne un sentiment de somnolence ou d'étourdissement, parlez à votre fournisseur de soins ou à votre pharmacien dès que possible. Il est possible qu'on doive ajuster la dose, l'horaire ou apporter d'autres changements pour vous aider à bien aller.
- Utilisez la même pharmacie pour toute nouvelle ordonnance.
- Dressez une liste des documents que vous prenez actuellement et gardez dans votre portefeuille et à la maison.
- Ne partagez pas vos médicaments avec d'autres personnes. Ne prenez pas les médicaments d'une autre personne.
- Conservez tous vos médicaments dans un endroit sûr. Suivez les directives du fabricant.
- Vérifiez la date d'expiration avant d'utiliser un médicament.
- Consultez votre pharmacien ou votre fournisseur de soins primaires si vous avez de la difficulté à :
 - o avaler votre médicament;
 - o ouvrir le contenant dans lequel sont vos médicaments;
 - o manipuler vos médicaments;
 - o lire l'étiquette sur le contenant de vos médicaments;
 - o vous souvenir de prendre vos médicaments;
 - o suivre la posologie recommandée.

SCANNEZ pour le site Web



Pour plus d'informations, recherchez les ressources supplémentaires pour les personnes âgées sur le site Web Trouver l'équilibre NB à www.trouverlequilibrenb.ca